

### COMPTE RENDU DU CHSCT DU 14 mars 2017

#### Informations de la direction :

- Absence de l'assistante de prévention Anne-Laure Vandenborre jusqu'au 3 mai.
- Le relevé de conclusions sera présenté lors du prochain CHS CT.
- Présentation du nouvel Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST), Mme Véronique OLLIVIER.



**La CGT FP souhaite la bienvenue à Mme OLLIVIER.**

**Son soutien sera totalement apprécié suite à la mise en place de la fusion de l'ESI de Marseille !!!**

La CGT FP a proposé de reprendre la déclaration liminaire lue lors du CTL du 28 février 2017 (pour votre information relire le compte rendu du CTL), qui contestait les choix politiques et patronaux et les baisses de budget en rappelant la journée interprofessionnelle du 21 mars 2017.

Le directeur confirme la baisse des budgets mais espère mener à bien le projet majeur de la fusion des ESI de Marseille. Il y a un budget dédié pour toutes les fusions. Le directeur apportera des précisions complémentaires, dès que possible, sur le financement de l'opération.

#### Points évoqués après validation du PV du CHS CT du 16 novembre 2016

#### La création de l'ESI de Marseille

##### Rappel du déroulé des opérations mises en place par la DISI SE :

- **Il s'agit d'un projet important** donc consultation obligatoire du CHSCT pour \*avis (voir ci-dessous).
- **Projet évoqué lors du CHSCT du 16 novembre 2016** sur la base d'un projet présenté et validé en CTL (séance du 8 novembre 2016).
- **Un second CTL s'est réuni le 28 février 2017 pour valider l'implantation et les conditions de vie au sein du futur ESI unique**, définis par les différents groupes de travail (GT).

Ces GT se sont réunis :

- Pour Marseille Prado (huit participants) : les 8 décembre 2016 et 12 janvier 2017.

- Pour Marseille Saint Loup (neuf participants dont des agents de la CID) : les 15 décembre 2016 et 19 janvier 2017.

Brigitte Massein-Pelouse a rappelé qu'une **fiche d'impact doit être élaborée pour chaque projet important**. Elle a donc établi cette fiche résumant le projet et ses conséquences : nombre d'agents affectés au sein de chaque surface, etc.

#### **\*Avis du CHSCT : POUR sous réserve du respect des conditions de travail et sur les décisions d'affectation du budget du CHSCT**

#### **Les conclusions des groupes de travail (GT)**

MARSEILLE PRADO	MARSEILLE SAINT LOUP
<p><b>Scénario retenu :</b> implantation du futur pôle SNS sur deux niveaux.</p> <p><u>Ce pôle sera composé de trois divisions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une division sécurité : cellule certificats/transferts et cellule antivirus ;</li> <li>• une division nouveau projet et hébergement en charge des problématiques de la salle blanche ;</li> <li>• une division secours : cellule Bull, cellule IBM, cellule réseau.</li> </ul>	<p><b>Projet retenu :</b> implantation de la CID au 1er étage de l'ESI.</p> <p><b>BUT :</b> rapprochement fonctionnel entre les équipes d'assistance de proximité (CID et SIL).</p> <p><u>Soit :</u></p> <p><b>- au premier étage :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• déplacement du SIL dans le bureau actuel de l'UGR CTD ;</li> <li>• déplacement de l'UGR/CTD dans le bureau actuel du RHCL de proximité. A terme, après disparition de l'UGR/CTD, ce bureau deviendra l'atelier de la CID ;</li> <li>• installation de la CID à la place du SIL ;</li> </ul>

MARSEILLE PRADO	MARSEILLE SAINT LOUP
<p><i>La solution retenue :</i></p> <p><b>- au premier étage :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• maintien des services actuels avec création d'un bureau pour le responsable de la division secours ;</li> <li>• libération des bureaux occupés actuellement par la CID et une partie de l'antivirus pour la DRFiP 13 (environ 280 m²) ;</li> <li>• récupération du bureau dédié à la logistique de la DRFiP 13 .</li> </ul> <p><i>La solution retenue / suite</i></p> <p><b>- au troisième étage :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• création de bureaux pour le responsable de l'ESI et son adjoint ;</li> <li>• création d'un bureau pour le responsable du pôle SNS ;</li> <li>• conservation de la salle de réunion ;</li> <li>• implantation d'un bureau pour le responsable de l'hébergement ;</li> <li>• implantation complète du service antivirus ;</li> <li>• pas de changement pour le service certificats / transferts.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>COÛT : environ 20 000€</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• installation du responsable de la CID dans le bureau de celui de la division assistance actuelle de l'ESI MSL ;</li> <li>• installation du responsable de la division assistance actuelle dans l'actuel bureau de passage de la CID ;</li> <li>• installation du RRA dans l'ancien bureau de l'adjoint de la DISI.</li> </ul> <p><b>- au rez-de-chaussée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• installation du RHCL et création de nouveaux bureaux pour le responsable de l'ESI et son adjoint ; dans le bureau du support ;</li> <li>• création d'un bloc « exploitation » avec une emprise sur l'actuelle salle de réunion du rez de-chaussée permettant d'aligner les bureaux suivants : responsable de la division Exploitation actuelle, adjoint du responsable du futur pôle Exploitation, fiscalité professionnelle, support à l'exploitation, fiscalité personnelle. L'EAS n'est pas impactée.</li> <li>• Création d'une nouvelle salle de réunion dans l'ancienne salle blanche.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>COÛT : environ 160 000€</b></p>

**→ Conditions de vie au travail :**

- Les déménagements seront effectués en décembre 2017, avant les TFA qui ont lieu en début d'année.
- Les agents de la CID auront une carte de cantine de chacun des restaurants administratifs relevant de leur périmètre d'intervention leur sera allouée.

**→ Suivi du dossier par le CHSCT et financement :**

- Demande de financement spécifique auprès du DGSSI appuyée sur l'expertise et l'évaluation de l'antenne immobilière du Secrétariat Général.
- Co-financement avec les crédits du CHSCT, concernant les besoins d'amélioration des conditions de vie au travail. Un groupe de travail du CHSCT permettra de lister les problématiques liées aux conditions de travail au fur et à mesure de l'avancement du dossier.
- Visite des deux sites avec présentation des réinstallations/réaménagements à envisager.

**Le MODE OPERATOIRE proposé par la direction :**

- 1. Prendre en compte les contraintes de sécurité,**
- 2. Associer au plus trois membres du CHS CT, lors des venues du représentant de l'antenne immobilière et de l'ISST .**
- 3. Faire des groupes de travail pour chaque nouvel espace en présence des membres du CHS CT, du chef de service et des agents du service impacté afin de définir l'installation des agents**

**La CGT propose de demander aux agents de lister les questions / observations / craintes / etc... pour être évoquées en groupe de travail.**

**La CGT Finances Publiques** estime que l'opportunité de la création de l'ESI de Marseille doit être l'occasion de réaménager l'ancienne salle d'exploitation en de véritables bureaux pouvant absorber d'éventuelles restructurations (fermeture d'ESI fiscaux avec concentration des missions sur un voire deux ESI par exemple...). Elle propose pour ce faire de percer des fenêtres supplémentaires et de supprimer le monte charge . La direction rappelle que le percement des fenêtres avec des murs extérieurs contenant de l'amiante entraîne des coûts prohibitifs et que le démontage du monte-charge s'avère fort coûteux.

La CGT FP exprime aussi le besoin des agents de finition de pouvoir réaliser les travaux FIDJI STOCK dans une salle pourvue de fenêtres.

Sur ce point, le directeur confirme l'arrivée d'intervenants extérieurs pour finaliser cette mission qui seront installés et accueillis au pôle ADO. Une réflexion sera menée avec Mme Baldassare sur une meilleure installation des agents de l'éditique travaillant sur FIDJI Stock, peut-être dans une partie de la future salle de réunion (à suivre).

L'idée pourrait être dans un proche avenir de scinder en deux parties la salle de réunion (une partie aveugle et une partie proche de la fenêtre afin d'installer des agents). Cette proposition ne permettrait pas de récupérer le couloir (à la demande de la CGT FP) car il faudrait alors deux entrées pour ces 2 salles.

### **Une fois de plus, le manque de budget, entraîne des modifications des locaux au minima.**

La CGT FP s'interroge également sur l'opportunité de solliciter la collaboration d'un ergonome.

La direction précise qu'il y a seulement trois ergonomes au Ministère. Ceux-ci sont très sollicités compte tenu des nombreuses restructurations de service !!!

**Heureusement, l'ISST et le MDP pourront apporter leur aide et soutien si nécessaire !!!**

### **Budget 2017 : orientations générales**

Pour votre information, le budget CHSCT 2016 était de 42 741,00€. **Le budget 2017 est de 40 966,00€.**

La part agent est passée de 129,77€ en 2016 à 117,38€ en 2017.

Malgré cette baisse due à la réintégration des agents stagiaires de l'ENFIP dans le calcul de la part agent, toutes les dépenses de 2016 non réalisées en 2017 et les formations (initiales, recyclages, etc) vont être rapidement engagées sur 2017.

**Problématiques à régler :** l'achat des sièges ergonomiques prescrits par le médecin de prévention (MDP). La DISI est contrainte de passer par les marchés publics, avec une augmentation du coût du siège qui passe de 350€ à 500€. **(La CGT FP déplore les contraintes imposées par les marchés nationaux...)**

- **Décision du CHS CT :** les 4 sièges prescrits par le MDP seront financés sur les crédits CHS CT, mais une attention particulière sera appelée si le nombre de sièges prescrits évolue.

Le médecin préconise que les agents de l'ESI du Prado équipé d'un siège ergonomique le réutilise lors de leur installation à l'ESI de Marseille.

Le directeur indique qu'un suivi de la répartition des sièges ergonomiques sera mis en place **(but : réutiliser si besoin les sièges des agents mutés ou partis en retraite)**

**Aménagement du poste de travail :** le MDP a également prescrit un bureau à hauteur variable dont le coût est d'environ 300€ à 400€.

- **Décision du CHS CT :** Achat validé par le CHS CT

### **Campagne DUERP-PAP 2017**

- Les groupes de travail ont permis d'actualiser les DUERP et le PAP 2016 qui seront prochainement mis en ligne sur le site de la DISI SUD EST. ([http://disi130.intranet.dgfip/agents/vie\\_de\\_lagent/conditions-vie-travail/duerp.htm](http://disi130.intranet.dgfip/agents/vie_de_lagent/conditions-vie-travail/duerp.htm))
- **La CGT FP rappelle aux agents, que le registre dématérialisé du CHSCT de la DISI SE est accessible via le site Ulysse DISI et les invitent à l'alimenter dès qu'ils rencontrent des problèmes d'hygiène et de sécurité dans leur fonction.**

**La direction indique que le relevé de conclusions qui permet de suivre l'ensemble des solutions apportées aux risques pointés par le CHSCT sera actualisé lors du prochain CHSCT du 2 mai...**

En complément, Brigitte Massein-Pelouse apporte quelques précisions sur les points majeurs évoqués dans la note d'orientation 2017 qui sera diffusée lors du prochain CHS CT, et notamment l'appel attention des chefs de service sur :

- les CONDITIONS DE VIE au TRAVAIL,
- l'AMIANTE: pour s'assurer que les équipes CID soient informées de la présence d'amiante sur les sites où elles doivent intervenir,

### **SUJETS / QUESTIONS DIVERSES**

**La CGT FP a souhaité interpeller le Président du CHS CT en ce qui concerne  
les modalités de prise en charge des agents en grandes difficultés par le service RH de la DISI**

« Monsieur le Président .

*Suite à des situations particulières d'agents de la DISI SUD EST en grandes difficultés incombant pour certains à des raisons de santé, des raisons personnelles et des raisons financières, les élus CGT FP interpellent la Direction et souhaiteraient qu'à l'avenir un effort voire une attention privilégiée leur soient apportées afin de les accompagner au mieux dans ces moments difficiles.*

*L'objectif étant bien sûr de leur apporter une protection, une aide et une assistance afin de leur éviter de vivre des situations de souffrances physiques et psychiques.*

*Étant conscient que le service RH et l'ensemble de ses agents effectuent déjà pleinement ses missions avec responsabilité et efficacité, nous tenions quand même à rappeler que les politiques d'austérité et les mutualisations transverses entraînent des suppressions de postes et des restructurations répétées dans nos services . Ces situations sont plus ou moins mal vécus par les personnels de la DISI SUD EST. Cet état de fait met tout naturellement « en pression » le service RH de la DISI SUD EST lui conférant ainsi une responsabilité supplémentaire dans la gestion de certains dossiers.*

*Sans vouloir rentrer dans les détails et nommer des agents, nous souhaiterions qu'un suivi spécifique de proximité permettant d'informer l'agent de ces droits et devoirs, de le conseiller, de l'écouter voir d'anticiper éventuellement son vécu afin de lui éviter toutes surprises tant par rapport à sa situation administrative que personnelle, soit délivré auprès de ces agents. Si nécessaire des formations de communication non violentes en milieux professionnels pourraient être proposées aux personnels du service RH afin de les aider à accompagner les personnels. »*

Réponse de la direction : les procédures s'imposent à la direction.

**La CGT FP** tient à rappeler que la continuité des politiques de rigueur, la PPCR, la RIFSEEP à venir, la baisse des budgets, les suppressions d'emplois, la création des pôles auront irrémédiablement des impacts négatifs sur les conditions de travail des agents et une augmentation prévisible des RSP (risques psycho-sociaux).

Le service RH de la DISI se trouvera ainsi davantage sollicité.

C'est pourquoi, il est nécessaire d'anticiper cette situation, éventuellement, par des formations adaptées (*communication non violente par exemple*) afin d'aider au mieux l'ensemble des agents de la DISI SE et permettre aux agents du service RH de mieux appréhender ces situations.

**Elle invite les agents à se mobiliser dans les processus d'actions en cours,  
proposés par l'intersyndicale CGT FP, Solidaires FP et FO FP.**

**EN VRAC .....**

**Rappels des signalements portés sur le registre hygiène et sécurité dématérialisé :**

- ✓ Achat de stores à **Ajaccio** : en attente de la pose par la DRFIP
- ✓ Réparation d'une porte à l'ESI de **NICE**
- ✓ **CID 06** : problèmes respiratoires et d'allergies récurrents. Vérification du fonctionnement des VMC à suivre.

→ **Prochain CHSCT** : le mardi 2 mai

**Les élus CGT FP**

Sylviane VEAUX (DISI SE) : 04.91.18.64.04  
Brigitte MATINA (ESI MSL) : 04.91.18.29.58  
Jacques FONTANA (ESI MSL) : 04.91.18.29.66  
Rosario MATINA (ESI MSL) : 04.91.18.29.45